Bilan de la surveillance de la maladie d'Aujeszky en 2010: détection de foyers en élevage plein air

Clara Marcé (1) (clara.marce@agriculture.gouv.fr), Anne Bronner (1), Nicolas Fradin (2), Nicolas Rose (3), Gaëlle Simon (3), Françoise Pol (3), Marie Frédérique Lepotier (3)

- (1) Direction générale de l'alimentation, Bureau de la santé animale, Paris
- (2) Direction départementale de la protection des populations des Pyrénées-Atlantiques, Pau
- (3) Anses, Laboratoire de Ploufragan Plouzané, Laboratoire national de référence pour la peste porcine classique

Résumé

Cet article présente les résultats de la surveillance de la maladie d'Aujeszky en France métropolitaine en 2010. Ces résultats révèlent une diminution du nombre de porcs dépistés par trimestre en plein air et en sélectionneurmultiplicateur par rapport à 2009 alors que le risque de réapparition de la maladie est réel comme l'a montré l'épisode survenu fin 2010. Le maintien de la vigilance de l'ensemble des acteurs reste la priorité. Il est notamment important que les vétérinaires incluent dans leur diagnostic différentiel la maladie d'Aujeszky lors de symptômes (syndrome grippal, avortements) ne pouvant être rattachés avec certitude à une maladie donnée.

Mots clés

Maladie d'Aujeszky, surveillance, suidés

Le présent article a pour objet de présenter les résultats de la surveillance de la maladie d'Aujeszky en France métropolitaine en 2010. Les résultats concernant la Corse n'ont pas été pris en compte dans ce bilan (la surveillance de la maladie d'Aujeszky n'y étant pas effective en 2010). Les modalités de surveillance ont été présentées dans un précédent article [1] et ne sont pas reprises ici, car inchangées

L'année 2010 a vu la mise en place de la déclaration d'activité porcine (1), dont la maîtrise d'œuvre a été confiée à l'association BDPORC (www. bdporc.com), en tant que gestionnaire agréé de la base de données nationale d'identification des porcins. Dans ce cadre, tout éleveur porcin était tenu, avant le 30 novembre 2010, d'effectuer une déclaration de son activité et de renseigner le type de production, le mode d'hébergement et les effectifs porcins. Les résultats présentés ci-après tiennent compte des effectifs recensés par ce dispositif sachant qu'au moment de la réalisation du bilan, 80 % des éleveurs recensés dans la BDNI (base de données nationale d'identification) avaient réalisé leur déclaration.

Surveillance en élevage de sélection-multiplication

Au total, 536 élevages de sélection-multiplication sont mentionnés comme ayant fait l'objet d'une surveillance sur les 538 élevages recensés. Un total de 24911 prélèvements ont été réalisés, soit en moyenne 45 prélèvements par élevage et par an, ou encore onze prélèvements par trimestre. Par rapport à 2009, le nombre moyen de prélèvements par élevage et par trimestre, qui était alors de treize, a diminué.

En se basant sur l'hypothèse que les prélèvements ne sont réalisés que sur les reproducteurs et en fonction des données d'effectifs transmises par BDPORC, 30 % des reproducteurs sont dépistés par an, ou encore 7,6 % par trimestre.

Surveillance en élevage plein air à l'étage de production (naisseur, naisseur-engraisseur et engraisseur)

Au total, 1514 élevages plein air sont mentionnés comme ayant fait l'objet d'un dépistage sur 1581 élevages recensés.

Abstract

Report on surveillance of Aujeszky's disease in France in 2010: detection of outbreaks in outdoor units

This article presents the results of the surveillance of Aujeszky's disease in metropolitan France in 2010. These results reveal a reduction in the number of swine screened in each quarter in open-air breeding herds compared to 2009, although there is a real risk of the disease re-emerging as shown by the outbreak at the end of 2010. It must be a priority for all players to maintain vigilance. It is especially important that veterinarians include Aujeszky's disease in their differential diagnosis when they encounter symptoms (influenza syndrome, stillbirths) that cannot be attributed with any certainty to a given disease.

Kevwords

Aujeszky's disease, surveillance, swine

Le taux de réalisation de la prophylaxie varie en fonction des types d'élevages entre 63 % en élevage post-sevreur et 95 % en élevage

En tenant compte des réponses complètes, les taux de réalisation sont indiqués dans le Tableau 1.

En se basant sur les effectifs connus des DD(CS)PP, 625 naisseursengraisseurs sont recensés (contre 472 dans l'extraction BDPORC), soit un taux de réalisation entre 75 et 99 % pour les élevages naisseursengraisseurs. La différence entre les données issues des DD(CS)PP et celles de BDPORC peut être liée soit à une sous-estimation des effectifs de naisseurs-engraisseurs dans BDPORC (tous les éleveurs n'ayant pas réalisé leur déclaration en 2010), soit à une erreur de classement des élevages par les DD(CS)PP qui les considèrent naisseurs-engraisseurs par « excès ».

Au final, sur un total de 1581 élevages plein air, 1292 ont effectivement fait l'objet d'une surveillance (81,7 %).

Les six prélèvements réalisés en moyenne dans les élevages de naissage (naisseurs et naisseurs-engraisseurs) permettent de détecter une séroprévalence minimale de 40 % à l'intérieur des élevages (avec un risque d'erreur de 5 %).

Dans les élevages plein air d'engraissement, les huit prélèvements réalisés en moyenne sur des porcs charcutiers permettent de détecter une séroprévalence minimale de 30 % à l'intérieur des élevages (avec un risque d'erreur de 5 %).

Résultats non négatifs

Au total, 39020 prélèvements ont été réalisés pour le dépistage sérologique de la maladie d'Aujeszky.

En élevage hors sol, quatre prélèvements répartis sur trois sites d'élevage porcin ont fait l'objet d'un résultat non négatif en Elisa gB en première intention. Deux des trois élevages ont alors été placés sous arrêté préfectoral de mise sous surveillance (APMS). L'ensemble de ces résultats a été infirmé par le LNR.

En élevage plein air, sans prendre en compte l'épisode d'Aujeszky survenu en Aquitaine (voir infra), sept sites d'élevage porcin ont présenté au moins un résultat non négatif en Elisa gB en première intention et un site un résultat non négatif en Elisa gE en première intention. Suite à ces résultats, les sept sites ont été placés sous APMS.

Tableau 1. Réalisation du dépistage de la maladie d'Aujeszky dans les élevages de plein air en 2010

| Type d'élevage (plein air) | Naisseurs (86 réponses) | Post-sevreurs (87 réponses) | Engraisseurs (84 réponses) | Naisseurs (86 réponses) |
|--|-------------------------|-----------------------------|----------------------------|-------------------------|
| Nombre d'élevages recensés* | 273 | 38 | 798 | 472 |
| Nombre d'élevages dépistés | 260 | 24 | 539 | 469 |
| Proportion d'élevages dépistés (en %) | 95 | 63 | 68 | 99 |
| Nombre de prélèvements | 1532 | 321 | 4481 | 4 121 |
| Nombre moyen de prélèvements par élevage | 6 | 13 | 8 | 9 |

^{*} Extraction BDPORC d'avril 2010 pour la France métropolitaine. Seuls les départements ayant fourni les informations sur la réalisation de la surveillance pour la maladie d'Aujeszky sont inclus. Sous le terme naisseurs sont regroupés les effectifs de naisseurs et naisseurs post-sevreurs; sous le terme post-sevreurs sont regroupés les effectifs de post-sevreurs et post-sevreurs engraisseurs.

Trois sites ont dû faire l'objet d'une nouvelle visite suite à l'obtention de résultats non négatifs en gB afin de recueillir suffisamment de sérum à des fins de diagnostic de confirmation (gE notamment) (cinq prélèvements).

Suspicions cliniques

Quatre élevages ont fait l'objet d'une suspicion clinique et 77 animaux ont été dépistés (écouvillon et/ou sérologie). Parmi ces quatre sites, deux ont été placés sous APMS. Ces quatre suspicions ont toutes été infirmées.

Foyers de maladie d'Aujeszky

À l'occasion du dépistage sérologique annuel réalisé dans le département des Pyrénées-Atlantiques chez un éleveur engraisseur plein air, un foyer a été confirmé le 3 septembre 2010 au LNR en Elisa gB et gE, en l'absence de signes cliniques. Les investigations épidémiologiques ont conduit à identifier comme « cas index » l'éleveur naisseur ayant vendu les porcins à ce premier foyer. Ce deuxième foyer a été confirmé infecté sur la base de résultats sérologiques positifs le 8 septembre 2010 et l'apparition de la maladie dans ce foyer a été estimée au cours de l'été 2008 [2].

L'enquête épidémiologique a permis d'identifier rétrospectivement 60 acheteurs. Un dépistage sur les 282 porcins détenus dans ces sites a été réalisé. Parmi ces 60 acheteurs, 15 autres foyers ont été confirmés dans les Pyrénées-Atlantiques et les Landes entre le 16 septembre et le 8 octobre 2010. Les investigations menées dans un rayon de 5 km autour de chacun des foyers découverts visant à s'assurer de l'absence de diffusion aérienne du virus ont conduit au dépistage de 397 élevages vis-à-vis de la maladie d'Aujeszky (2 641 porcins prélevés). Parmi ces 397 élevages, 364 ont fait l'objet d'une seconde série de prélèvements (2465 porcins prélevés). Tous les résultats se sont révélés négatifs à l'exception d'un nouveau foyer qui a été confirmé le 29 novembre 2010, mais qui s'est révélé être en lien épidémiologique avec le cas index (achat de porcs). Il est à noter que le nombre d'élevages ayant fait l'objet d'une seconde série de prélèvements est inférieur du fait de l'abattage d'animaux entre les deux séries de tests et d'une définition plus précise des périmètres de surveillance.

Le département des Landes a recouvré le statut « officiellement indemne » vis-à-vis de cette maladie le 16 novembre 2010 et celui des Pyrénées-Atlantiques le 3 décembre 2010.

Discussion

L'épisode survenu fin 2010 a rappelé que le risque de réapparition de la maladie en France continentale par l'intermédiaire des élevages plein air et de la faune sauvage était réel. Ces élevages sont en effet particulièrement exposés compte tenu des contacts possibles avec la faune sauvage [3], du suivi sanitaire généralement moins rapproché qu'en élevage hors sol et des signes cliniques d'infection qui peuvent être plus frustres compte tenu des densités porcines plus faibles. Les circonstances ayant conduit à la découverte du foyer confirment l'intérêt d'associer une surveillance événementielle et une surveillance active sérologique.

Cette vigilance rapprochée est d'autant plus importante qu'elle impacte, par ricochet, les délais de recouvrement du statut indemne. Pour l'épisode survenu en 2010, les répercussions ont été estimées à 300000 euros pour l'État et 220000 euros pour la filière, tenant compte des répercussions économiques directes et indirectes pour les éleveurs des deux départements touchés et ayant perdu leur statut sanitaire international (abattage total dans les foyers, limitation des mouvements). Ces montants sont élevés, alors même que la coopération étroite entre gestionnaires locaux, nationaux et experts de l'Anses a permis d'évaluer rapidement la situation sanitaire et d'autoriser sous conditions certains mouvements de porcins (note de service N2010-8285 du 25 octobre 2010).

Les résultats de la surveillance sérologique en 2010 sont difficilement comparables par rapport à ceux de 2009. En effet, le mode de recensement du nombre d'élevages modifié entre les deux années ne permet pas de comparer les taux de réalisation entre 2009 et 2010. La consolidation des données liées à la mise en place de la déclaration d'activité des porcs gérée par BDPORC devrait permettre de conforter les résultats de la surveillance à l'avenir.

La surveillance sérologique annuelle dans les élevages de plein air, et notamment les naisseurs, doit permettre de pallier aux limites de la surveillance événementielle. Il est dès lors nécessaire d'assurer une réalisation effective de ces dépistages, sachant que le seuil de séroprévalence de 40 % pouvant être détecté par la réalisation des six sérologies réalisées en moyenne est élevé par rapport aux seuils de séroprévalence pouvant être rencontrés en élevage plein air (les 15 prélèvements prévus permettant de cibler une prévalence de 20 %, avec un risque d'erreur de 5 %).

Sur les six sites d'élevage porcin plein air ayant fait l'objet de résultats sérologiques positifs, trois ont nécessité la réalisation d'une seconde série de prélèvements dans les plus brefs délais afin de disposer de suffisamment de sérum pour réaliser les analyses de confirmation. Ceci rappelle l'importance de la réalisation de prises de sang (et non de buvards) lors des dépistages sérologiques en élevage, qui permettent ainsi d'infirmer ou de confirmer rapidement la présence d'un foyer d'Aujeszky. Au vu de ces retours ainsi que de celui ayant fait suite à l'épisode d'Aujeszky survenu en Aquitaine, la DGAL a envisagé la mise en place prochaine d'un nouveau module de formation continue des vétérinaires sanitaires relatif à la réalisation des prises de sang sur porcins.

Le maintien de la vigilance de l'ensemble des acteurs reste donc la priorité, étant le seul à même d'assurer une détection précoce de tout foyer. À ce sujet, la notification de suspicions cliniques déclarées en 2010 mérite d'être soulignée. Elle nécessite d'être poursuivie, l'objectif étant d'inciter l'ensemble des vétérinaires à inclure dans leur diagnostic différentiel la maladie d'Aujeszky lors de syndrome grippal et d'avortements ne pouvant être rattachés avec certitude à une maladie donnée.

Références bibliographiques

- [1] Bronner A, Rose N, Pol F, Lepotier MF, 2010. Bilan de la surveillance de la maladie d'Aujeszky en 2009: renforcement de la surveillance événementielle et allègement de la surveillance sérologique, Bull. Epidémiol. Santé Anim. Alim., 40: 38-41.
- [2] Rose N., Bronner A, Pol F, Lepotier MF, 2010. Point sur la situation épidémiologique de la maladie d'Aujeszky en Aquitaine en 2010: premières investigations suite à la découverte d'un foyer, Bull. Epidémiol. Santé Anim. Alim., Anses-DGAL, 41: 16-17.
- [3] Rossi S, Hars J, Garin-Bastuji B, Lepotier M-F, Boireau P, Aubry P, et al. Résultats de l'enquête nationale sérologique menée chez le sanglier sauvage (2000-2004). Bull. Epidémiol. Santé Anim. Alim., Afssa-DGAL 2008 Septembre; 29:5-7.